

MUSÉE ROYAL

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant cinq tapisseries
des Gobelins, offerts en vente par
M^{me} Veuve De Pirek, née
Fischer, à Diekirch (Gr. Duché de
Luxembourg).

N^o 1427

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

1427 Musée de Diekirch ne Fischer. - 5 tapisseries des Gobelins.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 12872

Bruxelles, le 7 octobre 1873



1427

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous communiquer des
photographies exécutées d'après des tapisseries
des Gobelins dont les originaux sont offerts en
vente à l'Etat par M^{me} veuve de Tirsch, née
Fischer, domiciliée à Diekirch (grand duché de
Luxembourg).

Ces tapisseries mesurent :

la première, 5 m. 15^e sur 2, 75;
la deuxième, 4, 45^e sur 2, 72;
la troisième, 3, 06^e sur 2, 55;
et la quatrième 3, 00 sur 3, "...

Il vous appartient, Messieurs, d'examiner
si, le cas échéant, ces œuvres pourraient être acquises
entièrement dans l'intérêt des collections du Musée.

En cas d'affirmative, je vous saurais gré de
vouloir

A la Commission des Musées royaux de peinture et
de sculpture.

vouloir bien en indiquer la valeur.

M^{re} Fischer, beau-frère de la dame de Pirch,
domicilié rue de Cologne, 159, à Schaeckel, aurait,
au besoin, l'obligeance, et après une communication
qu'il a faite officiellement à mon administration,
de faire venir à Bruxelles ces tapisseries pour les
soumettre à votre examen.

Agnez, Messieurs, l'assurance de ma consi-
dération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Decker

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1427.

Brux. 26 Oct. 1879

à M. Fischer

184. Rue de Cologne

à Bruxelles.

M^{lle} le Ministre de l'Intérieur
a renvoyé à la Commission d'histoire
des Arts la proposition qui
lui a été soumise par M^{me}
Veuve De Perck, en vue de
la cession de quatre anciens
tapisseries des Gobelins.

Les photographes qui ont
été communiqués à ce propos
ne permettant pas d'apprécier
ces tentures, il serait agréable
à la Commission d'histoire que
vous voulussiez bien, ainsi
que vous l'avez offert au
Gouvernement, prendre les
dispositions nécessaires
afin que les tapisseries
en question, puissent

être disposé au même amour,
Recult. exp. M. l'exp.
de ma cœ. d'inst.

Le Secrétaire.
Bk

M. Fischer

Rue de Cologne 189,

à Scherbeeke

Monsieur Steiner
votre copie de M. Fischer
est lueuse, a mal
copié le nom
au lieu de 189 c'est 189
que porte la lettre

Bruxelles le 22 décembre 1873.

Monsieur,



Conformément aux instructions de votre
honneur du 26 8^{bre} N° 1427, j'ai l'honneur
de vous informer que je viens de faire
déposer au Musée ancien, les quatre panneaux
de tenture d'Audenaerde.

La liquidation a fixé la valeur de ces
tentures à dix mille francs.

En attendant la décision de la Commission,
je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma
profonde considération.

J. Fischer

Veuillez agréer, Monsieur Secrétaire aux Musées
Royaux,
Bruxelles

Bruxelles, 26 Dec. 1873

à M^r P. Fischer
189. Rue D. Calogne
à Bruxelles

En réponse à votre lettre
du 22 de ce mois, j'ai
le ~~bon~~ regret de vous
informer que la Commission
Scientifique n'a pas encore
puvenir provisionnel aux
Gouvernements d'acquiescer
pour les Collections
publiques, les quatre
rapports anciens que
vous avez eu l'obligeance
de ^{faire} déposer au Musée
national.

Je continue, en consé-
quence, ces voyages à
votre disposition, vous
priant de m'en d'agr.
L'apr. de ma ce distingué
pula C. A. Dir
Le Secrétaire
V. S.

Reçu du Musée royal quatre
tapis appartenant au signataire
de la présente.

On délivrera ces objets
au notaire qui sera porteur
de la souche qui coïncide
avec cette pièce.

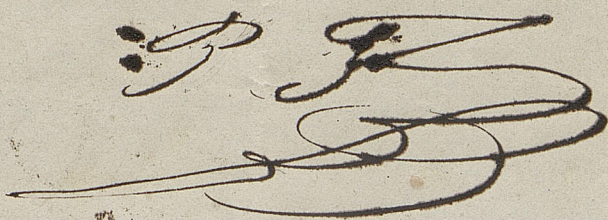
P Fischer



Bruxelles le 13 janvier 1874







13 janv. 1874